

Grande angle viande 2025

Une journée dédiée à la production et transformation de la viande

Le jeudi 13 novembre 2025, l'Institut de l'Élevage (Idele), en collaboration avec la Confédération nationale de l'élevage (CNE) et Interbev, organisait sa 12e édition de la conférence Grand Angle Viande, à Paris avec retransmission dans plusieurs antennes en région. Les spécialistes ont tour à tour évoqué les tendances de la filière, parmi lesquels Guillaume Lousteau, conseiller bovin viande à la chambre d'agriculture du Lot.

L'ouverture de la conférence a été assurée par Maryvonne Lagaronne, présidente de la commission de filière bovins viande d'Idele, qui a justifié le but de la journée, celui de fournir des données solides et des analyses partagées aux acteurs de la filière bovine française pour orienter leurs choix stratégiques dans un contexte tendu.

Recul des cheptels

Lors de la première thématique, un état des lieux assez préoccupant de la filière a été dressé, marqué par le recul du cheptel bovin reproducteur (-10 %) et allaitant (-7 %) par rapport à la moyenne 2023-2024). Dans le même temps, la hausse des achats d'animaux et la baisse des exports ont accentué la diminution des jeunes bovins en France, tout comme les effectifs de mâles destinés à l'engraissement. Et le constat est le même partout dans l'Union européenne qui a perdu près d'un million de vaches en deux ans. La conséquence directe de ces phénomènes est un recul de l'abattage de gros bovins (-2.9 % en 2025) et une augmentation du cours des vaches de 38 à 53 %, entraînant de fait une hausse des prix à la consommation en parallèle des baisses du pouvoir d'achat. La tendance jusqu'en 2026 devrait donc se diriger vers une baisse de la production abattue et de la demande, et porter à une décapitalisation du cheptel dans cette situation économique morose.

Décapitalisation

Puis, le propos s'est focalisé sur les élevages allaitants dans ce contexte perturbé : si l'intensification par vache permet encore de compenser la réduction du troupeau, ils confirment que la décapitalisation du cheptel est inéluctable, surtout après les nombreuses vagues épidémiques successives (notamment MHE et FCO) subies depuis la fin 2023, qui ont brutalement secoué

les cheptels et dégradent la fertilité. Ils relèvent les multiples facteurs de cette décapitalisation, notamment la démographie agricole désavantageuse, l'émergence d'autres activités agricoles plus attractives, ainsi que le changement climatique qui altère la qualité et la pousse de l'herbe.

Ils ont également présenté les conclusions d'une étude menée dans les Pays de la Loire et en Occitanie sur les impacts technico-économiques de la MHE dans les élevages non vaccinés (décalage des vêlages, hausse des avortements), qui cause un lourd ressenti chez les éleveurs en termes de charge mentale, d'impuissance, de détresse et de saturation face à l'accumulation de contraintes. Et ce ne sont pas les vagues de départs à la retraite qui devraient apaiser les maux de la filière.

Reconvertir plus de bovins lait pour la viande

Le colloque a ensuite ravivé la possibilité d'étendre la part, environ un tiers aujourd'hui en France, de contribution du troupeau laitier reconverti en viande pour répondre aux objectifs de souveraineté alimentaire. Pourtant, si le produit bovin lait a doublé ces dernières années, seuls moins de 25 % des veaux destinés aux élevages laitiers sont encore valorisés en viande bovine : l'intérêt économique des ateliers combinant lait et viande n'est alors plus à démontrer, une production qui a toute sa place dans la filière. Les orateurs ont donc exposé plusieurs itinéraires techniques (systèmes herbagers et plus intensifs avec animaux conduits intégralement à l'auge) afin de produire de la viande rouge à partir de veaux laitiers.

Du persillé pour conquérir les consommateurs ?

Un propos sur la viande persillée s'est ensuite positionné au centre de l'attention : en raison de son impact positif sur les qualités organoleptiques,

le persillé a été identifié comme un critère clé pour satisfaire les consommateurs. Ceci a amené la filière à définir comment mesurer le persillé, à fixer des objectifs de niveaux (une échelle de notation de 1 à 6), mais surtout à déterminer les solutions optimales pour produire en élevage une carcasse plus persillée. Lors de l'achat, si les classes visuelles 3 et 4 sont les plus appréciées pour le meilleur compromis entre visuel et qualité. Mais produire des carcasses fortement persillées implique cependant plusieurs incidences : une durée d'engraissement plus longue (environ 54 jours de plus), un alourdissement des carcasses et surtout un coût de production beaucoup plus élevé.

Une situation économique morose, mais des perspectives encourageantes

Enfin, les résumés des échanges de la matinée ont convergé vers un bilan maussade : diminution de la consommation, production en recul, difficulté à promouvoir et financer l'installation d'éleveur, un abattoir qui disparaît tous les deux mois... de quoi faire naître des craintes en termes de souveraineté alimentaire ! Les travaux ont repris l'après-midi avec l'explication des leviers de réduction des émissions de méthane entérique grâce à des compléments alimentaires, des solutions pratiques pour concilier performance technique et objectifs climatiques.

L'eau au cœur des préoccupations Deux interventions étroitement liées ont ensuite évoqué les problématiques liées à la ressource en eau et les leviers de résilience en élevage, en explicitant la distinction entre consommation (part d'eau qui n'est pas restituée au milieu) et prélèvement. Si l'impact global des élevages sur la denrée reste modéré en France, le changement climatique et la croissance des niveaux de production amplifient les besoins en eau (abreuvement incompressible) et nous contraignent à revoir nos pratiques. Lutte contre les fuites des réseaux internes, amélioration du confort thermique des animaux pour réduire leur consommation, recours à des ressources alternatives (eaux de toiture, de surface, souterraines ou de sources) sous réserve de garantir une qualité et une quantité compatibles avec les usages... autant de leviers qui sauront améliorer la résilience des élevages.

Le double-rôle des prairies – réguler lors des fortes pluviométries tout en favorisant l'infiltration et la qualité de l'eau (faible recours aux intrants)



– a été souligné par les intervenants avant d'arguer que la vulnérabilité des élevages dépendra des orientations des éleveurs et des solutions techniques mises en place. En cela, la réelle nécessité d'un accompagnement technique des éleveurs pour adapter les systèmes a été appuyée.

Privilégier les vêlages groupés

Puis, nos régionaux de l'étape, Aurélie Blachon et Guillaume Lousteau, conseiller bovin viande à la chambre d'agriculture du Lot, ont fait un compte rendu sur la productivité des troupeaux allaitants avec pour constats de départ que 11 % des vaches sont improductives et responsables d'un manque à produire en veaux, et que les intervalles vêlage-vêlage longs réduisent fortement les performances (et comme un élevage sur deux connaît des vêlages étalés...). Pour autant, l'érosion de la productivité globale des troupeaux allaitants est manifeste depuis 2024.

Selon les conseillers, réduire les périodes d'improductivité favoriserait une amélioration de l'empreinte carbone de 2 à 8 %, pour une productivité supérieure en viande et une meilleure performance économique pour l'éleveur. Et les vêlages groupés ont de fait été désignés comme un puissant levier d'amélioration aux nombreuses vertus collatérales : optimisation de l'organisation du travail et gains de temps, meilleure alimentation (à l'origine de plus de la moitié des pathologies observées en élevage) et surveillance des animaux, renforcement de la gestion sanitaire, lots plus homogènes et faciles à commercialiser. Enfin, ils ont présenté les outils – SYNEL, Reproscope, APIBOV ou CoCliCow – à disposition des éleveurs pour les accompagner.

Les filières d'engraissement se portent bien

Enfin, les dernières évolutions concernant l'engraissement des

jeunes bovins en France, ainsi que les conditions de rentabilité ont été rappelées.

Bien que le nombre total de vaches soit actuellement comparable à celui du XIXe siècle en France, les poids carcasse ont pourtant progressé de 5 kg en cinq ans. Aussi, la réintroduction des brouards destinés à l'export dans les filières d'engraissement et d'abattage françaises a favorisé une certaine dynamique de production. Quant au cheptel des engraisseurs spécialisés et l'engraissement des jeunes bovins, ils confirment tous les deux une nette augmentation à contre-pied de la baisse du cheptel national.

Pour autant, même si l'année 2025 a laissé apparaître quelques signaux de fragilité comme la baisse observée des effectifs chez les naisseurs-engraisseurs et une reprise à la hausse de l'export de jeunes bovins, les courbes de cotation du jeune bovin et du brouard restent plutôt favorables dans la conjoncture actuelle. Les prix de vente à atteindre pour rentabiliser sont estimés à 6.29 €/kg carcasse, soit 6,62 €/kg en intégrant les coûts de main-d'œuvre et 6.93 €/kg en incluant l'annuité.

Tous les acteurs réunis autour d'une table ronde

Pour clôturer la journée, une table ronde sur les réseaux de conseil et la complémentarité a été animée par Maryvonne Lagaronne, Bruno Colin (président du Pôle Animal et de la section bovine de La Coopération Agricole), Hervé Godet (président de l'association Bovins Croissance d'Eliance) et Michel Joux (président de la Chambre d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes), qui ont tour à tour présenté leurs réseaux, les actions menées conjointement avec Idele, ainsi que les leviers identifiés pour accentuer leur présence et leur rôle de conseil auprès des éleveurs bovins viande.



Contact conseillers Chambre d'agriculture

Yannick VERDIER, Technicien troupeau - 06 87 78 38 44

Laura GAUZIN, Conseillère bovin viande - 06 25 76 26 27

Guillaume LOUSTAU, Chargé de Mission Bovins Viande - 07 86 63 96 33